

Objectif 2015	Action OSPC	Fiche plan de contrôle	Services	Bilan 2015 (nombre de contrôles)	Suites données et commentaires
Objectif 1 : Diminuer les pollutions ponctuelles					
Contrôle de la conformité réglementaire des eaux résiduaires urbaines – Collecte, traitement des eaux, valorisation des boues					
OSPC - Domaine : Qualité de l'eau. Thèmes : Lutter contre les pollutions urbaine.					
Contrôles des rejets de STEP	Stations d'épuration	1	DDTM-BPE	5 contrôles de terrain	4 contrôles de terrain non conformes/3 rapports en manquement/1 suite administrative
			DDTM-BPE	289 contrôles bureau	47 non conformités/3 suites administratives
Contrôle du milieu récepteur des rejets urbain – dysfonctionnements	Stations d'épuration	1	ONEMA	6	2 conformes, 4 non -conformes (2 PV)
Contrôles des plans d'épandage des boues de STEP	Plans d'épandage des boues des systèmes d'assainissement collectif	1	DDTM-BPE	3	0
		1	DDTM-BPE	1 contrôle terrain	
Contrôles des déversoirs d'orage et trop plein de poste de relèvement	Contrôle des déversoirs d'orage et trop plein des postes de relèvement		ONEMA	5	3 conformes/ 2 non -conformes (1 PV)
Contrôle des industries ICPE					
OSPC - Domaines : Qualité de l'eau. Thèmes : Lutte contre les pollutions industrielles.					
Contrôle des rejets industriels	ICPE avec rejets aqueux	1bis	DREAL SRI	Une quinzaine de visites d'inspection sur la thématique eau pour les établissements prioritaires eau 76. 141 contrôles inopinés ont été réalisés	47 contrôles non conformes qui ont fait l'objet d'un suivi administrative
		1bis	DREAL SRI		
Contrôle du milieu récepteur des rejets industriels	ICPE avec rejets aqueux	1bis	ONEMA	10 contrôles	4 conformes / 6 non-conformité (5 PV)
Contrôle des élevages, industries agro-alimentaires, piscicultures ICPE					
OSPC - Domaines : Gestion quantitative de la ressource, Préservation des milieux aquatiques. Thèmes : Prélèvement d'eau, Plans d'eau vidanges piscicultures. Prélèvement d'eau ICPE , contrôle des piscicultures ICPE.					
Contrôle des élevages (ICPE)		1ter	DDPP	10 plaintes+3 contrôles de suivi=13 contrôles	
Contrôle des piscicultures ICPE	Prélèvements d'eau ICPE, Contrôles des piscicultures ICPE	1ter	DDPP	4 contrôles de terrain	
Contrôles des piscicultures hors ICPE	Contrôle des piscicultures hors-ICPE		DDTM-BPE	0	
Contrôle des piscicultures – Onema	Prélèvements d'eau ICPE, Contrôles des piscicultures ICPE, Contrôle des piscicultures hors-ICPE		ONEMA	0	
Contrôle des industries Agro-Alimentaires			DDPP	3	2 non conformes
Objectif 2: Réduire la pollution par les substances dangereuses ICPE et stations d'épuration					
RSDE – ICPE		2	DREAL SRI	145	instructions en cours
		2		25	relance
RSDE – STEP		2	DDTM-BPE	16	3 STEU sans suivi pérenne
		2		3	données manquantes sur 3 STEU
Objectif 3 : Diminuer les pollutions diffuses					
Contrôle du programme d'actions « zone vulnérable » nitrates					
OSPC - Domaine : Qualité de l'eau. Thème : Lutte contre la pollution par les nitrates					
Retournement de prairies en zone inondable – Pays de Bray	Exploitations en zones vulnérables	3	ONEMA	262 contrôles	251 contrôles conformes/ 8 non-conformes (7 PV)
Contrôle hors-ICPE (conditionnalité de la PAC)	Exploitations en zones vulnérables	3	DDTM-SEA	32 contrôles	Taux de non-conformités en février 2016
Contrôle ICPE (conditionnalité de la PAC)	Exploitations en zones vulnérables	3	DDPP	15 + 3 contrôles conditionnalité DDTM 76	
Contrôle CIPAN	Exploitations en zones vulnérables	3	DDTM-BPE	10 contrôles (10 exploitations = 60 parcelles)	
Contrôles de l'usage des produits phytosanitaires					
OSPC - Domaine : Qualité de l'eau. Thème : Lutte contre la pollution par les pesticides.					
Contrôles arrêté fossé (respect des ZNT et affichages en points de vente)	Zones non-traitées			16 contrôles	4 PV
		3bis	ONEMA		
Contrôles des utilisateurs au titre de la conditionnalité (domaine santé des végétaux)		3bis	DRAAF	46	29 non conformités au 221215 /5 avertissements administratifs/1 mise en demeure

Contrôles des utilisateurs hors-conditionnalité	Zones non-traitées	3bis	DRAAF	13	8 contrôles non-conformes soit 22 non conformités/ 11 avertissements administratifs/6 mises en demeure
Contrôles des applicateurs par prestation de services	Zones non-traitées équipements cours de fermes	3bis	DRAAF	19	13 non conformités /13 avertissements administratifs
Objectif 4 : protéger les captages et distribuer une eau potable conforme					
Contrôle de l'application des arrêtés de périmètres de protection					
OSPC - Domaine : Qualité de l'eau. Thème : Eau potable.					
ouvrage de prélèvement et contrôle du respect des prescriptions des périmètres de protection des captages AEP	Préservation des captages AEP	4	ARS	6 contrôles conforme , 4700 prélèvements	1 post-contrôle 2014
ouvrage de prélèvement et contrôle du respect des prescriptions des périmètres de protection des captages AEP	Préservation des captages AEP	4	ONEMA	2	1 conforme/1 non conforme
ouvrage de prélèvement et contrôle du respect des prescriptions des périmètres de protection des captages AEP	Préservation des captages AEP	4	DDTM-BPE	1 contrôle conforme	
Objectif 5 : Améliorer la continuité écologique					
Contrôle des obstacles en rivière					
OSPC - Domaine : Préservation des milieux aquatiques. Thème : Continuité écologique.					
Contrôle administratif des ouvrages	Obstacles à la continuité	5	DDTM-BPE	7	7 suites administratives
Contrôles judiciaire des ouvrages (procédure administrative échouée)	Obstacles à la continuité	5	ONEMA	26 contrôles	24 conformes et 2 non-conformités
Contrôles des ouvrages ayant fait l'objet d'un APC ou d'un arrêté de mise en demeure (à l'année N ou N-1)	Obstacles à la continuité	5	DDTM-BPE	5 contrôle d'APC	0 non-conformité
Objectif 6 : Protéger le milieu littoral et marin					
Contrôle sanitaires des eaux					
OSPC - Domaine : Impacts sur le milieu marin. Thèmes : autre milieu marin					
Suivi de la qualité des eaux de baignades	Autres milieu marin	6	ARS	313	Uniquement sur eau de mer, et incluant les recontrôles après mauvais résultats. 7 mauvais résultats et 13 fermetures préventives (pluies) il y a aussi 3 baignades en eau douce : 20 plvts, tous conformes
Contrôle des dragages					
OSPC - Domaine : Impacts sur le milieu marin. Thèmes : Travaux en milieu marin.					
Contrôles en fonction du programme de travaux	Travaux d'aménagements portuaires, Dragages	6 bis	DML	10 hj de contrôle : 8hj – dragages + 2 hj aire de carénage	0 non-conformité
Objectif 7 : Gérer la rareté de la ressource					
Contrôle en période de sécheresse					
OSPC - Domaine : Gestion quantitative de la ressource. Thème : Prélèvement d'eau.					
Contrôle des assecs par l'ONEMA dès franchissement du seuil de vigilance	Zones d'alerte « sécheresse »	7	ONEMA	7	prolongement du fait d'assec de sources et têtes de bassin tardif
Contrôle des prélèvements, des rejets et des travaux en cours d'eau (hors ICPE)	Ouvrages de prélèvements	7	DDTM-BPE	1 contrôle (onema)	1 PV
Contrôle des prélèvements (ICPE)	Prélèvements d'eau ICPE	7	DREAL SRI	0	
Contrôle des possibilités d'activités nautiques par l'ONEMA dès franchissement du seuil de vigilance	Zones d'alerte « sécheresse »	7	ONEMA	0	
Objectif 8 : Limiter et prévenir le risque d'inondation					
Contrôle des ouvrages hydrauliques de gestion des eaux pluviales					
OSPC - Domaine : Sécurité publique et prévention des risques d'inondation. Thème : Sécurité des ouvrages hydrauliques.					
Contrôle des ouvrages	Digues et barrages	8	DDTM-BPE	7	
Contrôle des travaux d'infiltration des eaux pluviales (respect doctrine)		8	DDTM-BPE	8 + 1 (ONEMA)	3 non conformités/4 rapports en manquement/1 suite administrative, 1 non-conforme (ONEMA)
Objectif 9 : Protection des espèces et des milieux					
Contrôle des travaux en rivières et zones humides					
OSPC - Domaine : Préservation des milieux aquatiques. Thèmes : Travaux en cours d'eau, Exploitation des ressources minérales, Travaux en zones humides.					

Contrôle administratif des travaux en rivières	Contrôle des chantiers et travaux, Contrôle des travaux réalisés, Contrôle des travaux d'urgence (R.214-44)	9	DDTM-BPE	1 contrôle chantiers et 1 contrôle des travaux réalisés	
Contrôle judiciaire des travaux en rivières BE ou TBE	Contrôle des chantiers et travaux, Contrôle des travaux réalisés, Contrôle des travaux d'urgence (R.214-44)		ONEMA	6 contrôles chantiers et 12 contrôles des travaux réalisés	3 contrôles chantiers non-conformes (1 PV) et 6 contrôles des travaux réalisés non conformes
Contrôle administratif travaux en zones humides	Contrôles des travaux en phase chantier, Contrôles des autorisations de travaux en zones humides à l'issue des travaux, Contrôle des mesures compensatoires		DDTM-BPE	5 contrôles des travaux phase chantiers, 2 contrôles des mesures compensatoires	
Contrôles judiciaire des travaux en zones humides BE ou TBE	Contrôles des travaux en phase chantier, Contrôles des autorisations de travaux en zones humides à l'issue des travaux, Contrôle des mesures compensatoires		ONEMA	8 contrôles des travaux phase chantiers, 10 contrôles des travaux réalisés et 5 contrôles des mesures compensatoires	2 contrôles des travaux phase chantiers non conformes (1 PV) , 1 contrôles des travaux réalisés non conformes et 2 contrôles des mesures compensatoires
Objectif 10 : Lutter contre les atteintes aux milieux naturels					
OSPC – Protection des habitats et patrimoine naturel - Défense des espaces protégés et sensibles – Espaces dits ordinaires.					
Contrôles des APPB	Défense des espaces protégés et sensibles	10	ONEMA-ONCFS	ONCFS : 8 H/J	10 infractions relevées Contrôle inter-service du balisage des nouvelles zones de non chasse dans la RNNES (MdE, ONCFS, DDTM)
Contrôle de la réglementation dans RNNES	Défense des espaces protégés et sensibles	10	ONEMA-ONCFS		
Contrôles des habitats « Natura2000 »	Défense des espaces protégés et sensibles	10	ONEMA-ONCFS		
Contrôles des habitats « espèces protégées »	Défense des espaces protégés et sensibles	10	ONEMA-ONCFS		
Contrôle respect réglementation circulation engins motorisés	Circulation des engins motorisés dans les espaces naturels	10	ONCFS	31 opérations réalisées pour un total de 74 H/J.	5 infractions relevées
Contrôle des activités humaines réglementées	Espaces dits ordinaires	10	ONCFS	371 H/J	Renseigner dans surveillance générale dans OSPC
Objectif 11 : Lutter contre les atteintes aux espèces protégées					
OSPC - Espèces protégées (faune-flore) – Evaluation des incidences Natura 2000.					
Contrôle du respect des PNAEM et PRA et contrôle du respect des PRA non liés aux PNAEM	Lutte contre les atteintes directes et la perturbation intentionnelle (faune et flore)	11	ONEMA-ONCFS	ONCFS : 4 H/J	0 non-conformité
Contrôle de l'évaluation des incidences Natura 2000	Evaluation des incidences Natura 2000	11	DDTM-BNFDR?		
Contrôle des arrêtés de dérogation aux dispositions de protection de faune et de flore sauvages	Travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées	11	ONEMA-ONCFS	ONEMA : 11 opérations	1 infraction relevée Difficulté de contrôle par les offices faute de prescriptions précises dans les arrêtés.
Contrôle de la mise en place des mesures d'évitement, d'accompagnement et compensatoires dans le cadre de travaux	Travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées	11	ONEMA-ONCFS		
Objectif 12 : Lutter contre les espèces invasives					
OSPC – Espèces protégées – Introduction et prélèvement d'espèces dans le milieu naturel					
Veille épidémiologique, surveillance du territoire, participation aux inventaires	Lutte contre l'introduction dans le milieu naturel des espèces exotiques et envahissantes	12	ONEMA-ONCFS	ONCFS (pour l'ensemble de l'objectif 12) : 4 H/J	2 infractions
Contrôle de la vente d'espèces exotiques envahissantes	Lutte contre l'introduction dans le milieu naturel des espèces exotiques et envahissantes	12	ONEMA-ONCFS		
Contrôle du transport d'espèces exotiques envahissantes	Contrôle des mesures édictées par l'autorisation d'introduction ou de prélèvement	12	ONEMA-ONCFS		
Contrôle des modalités de gestion et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes lorsqu'elles seont mises en place	Contrôle des mesures édictées par l'autorisation d'introduction ou de prélèvement	12	ONEMA-ONCFS		
Objectif 13 : Lutter contre les atteintes aux espèces de faune et de flore sauvages en contrôlant le commerce et la détention					
OSPC – Espèces protégées - Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive.					
Contrôle d'ets détenant des animaux sauvages (élevages d'agrément, ets d'élevage, ets de vente, ...) et espèces végétales protégées	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	13	ONEMA-ONCFS	Un contrôle commun ONCFS – BNFDR	Rapport en manquement et signature AP de mise en demeure de régularisation
Lutte contre la capture des passereaux	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	13	ONCFS	ONCFS (pour l'ensemble de l'objectif 13 et de l'objectif 16) : 27 H/J	10 infractions relevées
Contrôle des ventes d'espèces protégées sur Internet (veille opérée au niveau national, dans le cadre d'un accord partenarial avec la LPO)	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	13	ONCFS		

Contrôle des dispositions propres à la convention de Washington et au règlement européen correspondant notamment à celles relatives à l'origine des animaux et produits d'animaux (et plantes)	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	13	ONCFS		
Objectif 14 : Organiser l'activité de la pêche					
Contrôle pêche					
OSPC - Domaines : Police de l'exercice de la pêche, Lutte contre le braconnage. Thèmes : Opérations spéciales : conditions d'exercice de la pêche, Lutte contre le braconnage de l'anguille en eau douce, Lutte contre le braconnage de l'anguille à l'aval de la LSE ou en eau saumâtre, Lutte contre le braconnage d'autres espèces patrimoniales en eau douce.					
Contrôles visant la pêche de l'anguille et des grands migrateurs	Contrôles ciblés : période de reproduction d'espèces sensible, TAC, Contrôle des pêcheurs, des points de débarquements, de la commercialisation, du repeuplement, Lutte contre le braconnage des saumons alose ou autres espèces.	14	ONEMA	4 contrôles TAC – 6 contrôles anguilles	0 non-conformité – A noter : 16 infractions relevées par oncfs (rubrique autre pêche?)
Objectif 15 : Assurer la police de la chasse et le contrôle de la régulation des nuisibles					
OSPC – Police de la chasse, Lutte contre le braconnage, Nuisibles.					
Lutte contre le braconnage dans l'estuaire de la Seine, notamment le non-respect des dates de chasse au gibier d'eau	Lutte contre le braconnage	15	ONCFS		
Lutte contre le braconnage de nuit au grand gibier notamment dans les massifs forestiers (Eawy, Arques, Eu, Roumare)	Lutte contre le braconnage	15	ONCFS	38 H/J	8 infractions relevées
Contrôle des modalités de gestion cynégétique avec en priorité celles relatives à la chasse du petit gibier sédentaire de plaine dans les GLC, en accompagnant les orientations du SDGC 76	Police de la chasse	15	ONCFS		
Contrôle des modalités d'exercice de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux de passage (gabions, appelants, moratoire)	Police de la chasse	15	ONCFS		Contrôle de gabion réalisé par la DDTM/ BNFDR
Contrôle des modes et moyens (interdiction de l'usage des munitions à grenaille de plomb dans les zones humides)	Police de la chasse	15	ONCFS	pour l'ensemble de la police de la chasse : 394 H/J – 161 infractions relevées	48 infractions
Contrôle des conditions d'accès réglementaires à la chasse - permis de chasser et assurances, chasse sur autrui, suivi des retraits du permis de chasser	Police de la chasse	15	ONCFS		29 infractions
Contrôle des dispositions relatives au temps de chasse (dates et horaires)	Police de la chasse	15	ONCFS		
Contrôle des dispositions réglementaires relative à la sécurité à la chasse selon les dispositions discutées et arrêtées dans le SDGC	Police de la chasse	15	ONCFS		20 infractions
Contrôle du respect des dispositions réglementaires relatives à la régulation des nuisibles dans le cadre du droit des particuliers (destruction à tir, piégeage, ...)	Nuisibles	15	ONCFS	5 H/J	4 infractions relevées Contrôle administratif d'un échantillonnage de demandes de régularisation de nuisibles par la DDTM/BNFDR
Objectif 16 : Mettre en œuvre, au plan départemental, les dispositions du plan national de maîtrise du sanglier (PNMS)					
OSPC - Espèces protégées - Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive.					
Suivi des prélèvements	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	16	ONCFS		
Contrôle des enclos et des élevages non répertoriés, signalés ou découverts à l'occasion des tournées de surveillance	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	16	ONCFS		
Contrôle du respect des dispositions réglementaires relatives à l'agrainage	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	16	ONCFS	Comptabilisé au niveau de l'objectif 13	Un contrôle de points d'agrainage réalisé par la DDTM/BNFDR
Contrôle des introductions en nature	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	16	ONCFS		
Participation aux opérations de réduction d'effectifs en application du dispositif propre au massif de Brotonne-Mauny	Contrôle, détention et commercialisation de la faune sauvage captive	16	ONCFS		

Objectif 17 : Contrôler la pérennité des forêts privées du département de la Seine-Maritime					
Assurer la conservation et la gestion durable des bois et forêts privés					
OSPC – Protection des habitats et patrimoine naturel.					
contrôle de l'application des documents de gestion par photographies aériennes et visites périodiques sur le terrain	Autre Protection des habitats et patrimoine naturel	17	DDTM-BNFDR	104 contrôles effectués en forêt	
contrôle du respect de la réglementation des coupes : recherche des coupes non autorisées ou outrepassant l'autorisation	Autre Protection des habitats et patrimoine naturel	17	DDTM-BNFDR	104 contrôles effectués en forêt	
contrôle des défrichements et des mesures compensatoires (en surface ou en argent)	Autre Protection des habitats et patrimoine naturel	17	DDTM-BNFDR	2 demandes de défrichement et 2 contrôles « mesures compensatoires » réalisés par la DDTM/BNFDR	